GlyKamba[MD]

Herbicide

AGRICOLE

ATTENTION POISON

DANGER CORROSIF POUR LES YEUX

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE DES RÉCOLTES OU DES AUTRES VÉGÉTAUX DÉSIRABLES, CAR IL POURRAIT EN RÉSULTER DE GRAVES DOMMAGES ALLANT JUSQU'À LEUR DESTRUCTION.

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta T2H 1H9
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour
1-800-424-9300

GlyKamba[MD] est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc..

GROUPE	4	9	HERBICIDES

GARANTIE :
Glyphosate, présent à l'état de sel isopropylamine… 194 g é.a./L
Dicamba, présent à l'état de sel isopropylamine… 46 g é.a./L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT AVANT L'EMPLOI

Pour usage avant l'ensemencement de céréales ou en jachère.

NO. D'HOMOLOGATION 30870
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nufarm

GLYKAMBA BK-F.indd 1 Apr-15-2013 1:49 PM

PRÉCAUTIONS :
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer des dommages permanents aux yeux. Peut causer une réaction allergique de la peau. Dangereux si inhalé ou avalé. Éviter de respirer la poussière, les embruns, etc. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement.
NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS DE PROTECTION ET DE L'ÉQUIPEMENT :
Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, et des lunettes protectrices ou un masque facial pendant le mélange et le chargement du produit, et durant les opérations de nettoyage et de réparation de l'équipement. Les préposés à l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques.
Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation du produit.

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

GLYKAMBA BK-F.indd 2 Apr-15-2013 1:49 PM

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux, et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrex, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

PRÉCAUTIONS CHIMIQUES OU PHYSIQUES :
Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique.
NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS À VAPORISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER SANS REVÊTEMENT (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE). Ce produit et/ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

ENTREPOSAGE :
Toujours entreposer le produit dans son contenant original, loin des autres pesticides, des engrais et de la nourriture humaine ou animale. Ne pas entreposer ou utiliser dans ou près de la maison. Conserver à plus de 5° C pour garder le produit en solution. Si des cristaux se forment, placer dans un endroit chaud (20° C), laisser le produit atteindre la température de la pièce et remuer de temps à autre jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent. Garder le contenant fermé pour éviter tout déversement ou contamination.

ÉLIMINATION :
Pour contenants recyclables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :
- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant inutilisable.

GLYKAMBA BK-F.indd 3 Apr-15-2013 1:49 PM

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour Contenants Réutilisables :
Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour Contenants Remplis par le Distributeur ou par le Détaillant à l'intention de l'utilisateur: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à la l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ou du nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INFORMATION PRODUIT :
- Herbicide GlyKamba[MD] est un herbicide de post levée servant à maîtriser ou à réprimer les mauvaises herbes émergées avant l'ensemencement des céréales sur les sols en jachère ou à travail du sol minimal.
- Ce produit pénètre dans la plante par le feuillage pour s'y répandre. La manifestation visuelle de suppression est un flétrissement graduel ou un jaunissement de la plante, puis un brunissement complet de la partie émergée, qui est suivi de la détérioration des parties souterraines. Les signes visibles peuvent être constatés sur les mauvaises herbes indiquées dans un intervalle de 5 à 7 jours suivant l'application, mais peuvent prendre plus de 7 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux après le traitement, ainsi qu'une sécheresse prolongée, peuvent ralentir le l'activité du produit et retarder les signes visibles de suppression.
- Lorsque les conditions de croissance sont défavorables, par exemple lors d'une sécheresse, toujours utiliser la plus forte dose recommandée à l'hectare pour ce produit.
- L'efficacité de la suppression peut être affectée si le traitement est effectué dans des conditions défavorables de croissance (sécheresse, maladie, infestation de parasites, etc.) ou si les mauvaises herbes ont été tondues, broutées ou coupées. En outre, une épaisse couche de poussière sur le feuillage ou une couverture de végétation au-dessus des mauvaises herbes ciblées peuvent réduire l'efficacité.
- Ce produit n'exerce pas d'effet résiduel sur les mauvaises herbes. Pour obtenir une suppression résiduelle, adopter un programme approuvé expliqué sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements

GLYKAMBA BK-F.indd 4 Apr-15-2013 1:49 PM

que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

- Une pluie dans les 6 heures suivant l'application, particulièrement si la croissance des mauvaises herbes est ralentie par un stress, peut réduire l'efficacité du produit. Une forte pluie dans les 2 heures suivant l'application peut enlever le produit chimique du feuillage et nécessiter ainsi une application supplémentaire. Pour de meilleurs résultats, la pulvérisation devrait être uniforme et complète.
- NE PAS utiliser en zone résidentielle, c'est-à-dire des sites où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.
- NE PAS pulvériser ce produit par voie aérienne.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance à l'Herbicide GlyKamba, herbicide des groupes 4 et 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'Herbicide GlyKamba et à d'autres herbicides des groupes 4 ou 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'Herbicide GlyKamba ou les herbicides des même groupes 4 ou 9 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturelle, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

PRÉCAUTIONS L'ENVIRONNEMENT :

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

GLYKAMBA BK-F.indd 5 Apr-15-2013 1:49 PM

- Éviter d'appliquer directement à toute étendue d'eau. Ne pas utiliser aux endroits où il y a risque élevé de contaminer l'eau domestique ou la faune aquatique. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.
- Éviter la dérive ou le contact avec les autres végétaux non visés par le traitement car ils pourraient être endommagés ou détruits.
- NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
- NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ruissellement :
- Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, évaluer les caractéristiques et conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comprennent des pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (par exemple les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matière organique, comme l'argile).
- Le potentiel de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants.
- NE PAS appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Lessivage :
- L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les sites où le sol est perméable (par exemple sols de sable, de sable loameux ou de loam sableux) et/ou lorsque la nappe phréatique est peu profonde.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen/grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE) (selon le tableau de zones tampons). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins du sol ou du couvert végétal.

ÉVITER LA DÉRIVE DU PRODUIT – LORS DE L'APPLICATION, PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES PLANTES UTILES ET LES CULTURES. Éviter toute dérive car même d'infimes quantités pulvérisées peuvent endommager gravement ou détruire les cultures, les plantes ou les autres superficies voisines non visées par le traitement, ou peuvent causer d'autres effets non recherchés. Ne pas appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales ou au-delà de 8 km / h ou lorsque d'autres conditions, y compris des vents moins forts, risquent de faire dériver. Lors de la pulvérisation, éviter les combinaisons de pression et de buse qui peuvent donner de très fines particules (embruns), plus susceptibles de dériver.

REMARQUE : L'usage du produit autrement qu'en conformité avec la brochure peut nuire aux personnes, animaux ou cultures ou produire d'autres effets non recherchés. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

GLYKAMBA BK-F.indd 6 Apr-15-2013 1:49 PM

ZONES TAMPONS :

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

Tableau 1 Zones tampons pour les utilisations dans des sites agricoles – gouttelettes de taille moyenne (ASAE)

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres :
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Terres en jachère	1	1	0	0	15

* Dans le cas du pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Tableau 2 Zones tampons pour les utilisations dans des sites agricoles – gouttelettes de taille grossière (ASAE)

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres :
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Terres en jachère	1	1	0	0	5

* Dans le cas du pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

GLYKAMBA BK-F.indd 7 Apr-15-2013 1:49 PM

MODE D'EMPLOI :

Appliquer par hectare une dose de 2,5 à 3,125 litres de ce produit mélangé dans 50 à 100 litres d'eau propre. La dose supérieure de ce produit devrait être utilisée lorsque les conditions de croissance des mauvaises herbes sont défavorables (comme une sécheresse) ou pour les mauvaises herbes indiquées dans le tableau ci-dessous.

- L'application recommandée de ce produit peut être faite selon le besoin, avant l'ensemencement des céréales ou aux terres en jachère.
- Ce produit ou les mélanges en réservoir indiqués devraient être appliqués aux mauvaises herbes qui ont émergées et qui sont en croissance active.
- L'application à un stade de croissance précoce donne habituellement de meilleurs résultats.
- Les résultats peuvent être affectés si ce produit ou les mélanges en réservoir étiquettes sont appliqués à des mauvaises herbes stressées par la sécheresse ou qui ne sont pas en croissance active.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :

1. Verser dans le réservoir de pulvérisation environ les ¾ de la quantité désirée d'eau propre.
2. Ajouter la quantité recommandée d'Herbicide GlyKamba.
3. Ajouter l'autre quart de l'eau tout en continuant à remuer.

Dès que le niveau désiré est atteint, retirer le boyau du réservoir de pulvérisation afin de ne pas siphonner le mélange dans la source d'eau. Durant le mélange et l'application, il peut se produire de l'écume. Pour éviter ou minimiser la production d'écume, descendre les conduites d'évitement et de retour au fond du réservoir durant le mélange.

Les résultats peuvent être affectés par l'utilisation d'eau boueuse, comme celle d'un étang ou d'un fossé non revêtu.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :

NETTOYER SOIGNEUSEMENT TOUT LE PULVÉRISATEUR APRÈS L'APPLICATION DE CE PRODUIT. L'omission de nettoyer soigneusement le pulvérisateur peut résulter en dommages aux cultures désirables lors d'applications ultérieures. Premièrement, verser de l'eau propre au réservoir et rincer à fond tout le système de pulvérisation.
Deuxièmement, remplir le réservoir d'eau et d'ammoniac (dose de 1 litre d'ammoniac ménager par 100 litres d'eau). Pomper dans les boyaux, la rampe et les buses une quantité de solution suffisante pour les remplir en entier. Remplir ensuite le réservoir, le fermer et laisser reposer pendant 24 heures avant de le vider et de le rincer à grande eau.
L'application ou l'utilisation d'autres produits chimiques agricoles avec le matériel utilisé pour ce produit peut résulter en dommages à la végétation désirable.

GLYKAMBA BK-F.indd 8 Apr-15-2013 1:49 PM

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR L'HERBICIDE GLYKAMBA :

Graminées Annuelles :

Mauvaises herbes supprimées	L/ha	Moment de l'application
Brome des toits,*	2,5	N'importe quand entre l'émergence et l'épiaison
Céréales (adventice),		
Ivraie de Perse,		
Sétaire verte,		
Folle avoine		

Annuelles À Feuilles Larges :

Mauvaises herbes supprimées	L/ha	Moment de l'application
Renouée liseron	2,5	Stade de 1 à 4 feuilles
Canola (colza) adventice – Ne suprime pas le canola (colza) adventice portant le gène Roundup Ready, Saponaire des vaches, Sagesse-des-chirurgiens,* Kochia à balais, Renouée persicaire, Chénopode blanc, Moutarde des champs, Amarante à racine rouge, Renouée (spp.), Tabouret des champs, Soude roulante	2,5	Jusqu'à une hauteur de 15 cm

Mauvaises Herbes Vivaces :

Mauvaises herbes supprimées	L/ha	Moment de l'application
Orge queue d'écureuil**	3,125	Avant l'épiaison ou le brunissement des feuilles inférieures

* Voir la section « PROBLÈMES PARTICULIERS DE SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES » de cette étiquette.
** Répression seulement.

PROBLÈMES PARTICULIERS DE SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES :

Suppression des mauvaises herbes annuelles avant l'ensemencement :
Culture : Avant l'ensemencement blé, orge, seigle, avoine et maïs cultivé (ne pas appliquer au maïs sucré avant l'ensemencement)
Dose : 2,5 L/ha

GLYKAMBA BK-F.indd 9 Apr-15-2013 1:49 PM

Remarque:
- Appliqué aux mauvaises herbes annuelles émerges dans les sols à travail du sol minimal.
- Ne pas appliquer les lentilles, pois, canola et lin ou autre cultures de mauvaises herbes à feuilles larges avant l'ensemencement.
- Ne pas appliquer après l'émergence de la culture.
- Le semis devrait être fait tôt après l'application car ce produit n'exerce pas d'effet résiduel sur les mauvaises herbes.
- Pour le maïs cultivé, appliquer sur les sols à texture moyenne ou fine contenant plus de 2,5 % de matière organique.
- Ne pas appliquer sur les sols sablonneux ou les sables limoneux.
- Utiliser seulement la dose de 2,5 litres à l'hectare pour les applications avant ensemencement.

Mauvaises herbes annuelles d'hiver :
Pour une meilleure suppression des mauvaises herbes annuelles d'hiver à feuilles larges, comme la sagesse-des-chirurgiens et le tabouret des champs, le 2,4-D devrait être appliqué aux mauvaises herbes émergées et en croissance active à l'automne précédant la saison de jachère ou au début du printemps de la saison de jachère lorsque les mauvaises herbes annuelles d'hiver ont au moins 10 centimètres de haut. Consulter l'étiquette du produit 2,4-D pour les doses appropriées et pour les autres instructions et précautions concernant l'utilisation.

Brome des toits :
Pour une meilleure suppression de ces mauvaises herbes vivaces, l'Herbicide GlyKamba peut être appliqué après l'émergence à l'automne précédant la saison de jachère ou au printemps de la saison de jachère jusqu'à l'épiaison.

Suppression des mauvaises herbes en conditions de stress :
Certaines conditions de stress (comme la sécheresse), les températures froides ou l'utilisation d'eau extrêmement dure (> 700 ppm Ca + Mg) peuvent affecter l'efficacité de ce produit. Toutefois, la liste suivante d'instructions pour l'application contribuera à améliorer les résultats dans ces conditions.
- Utiliser 50 litres d'eau par hectare
- Utiliser la dose la plus élevée d'Herbicide GlyKamba, sans dépasser la dose maximale recommandée (3,125 litres à l'hectare).

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC HERBICIDE GLYKAMBA :

Herbicide GlyKamba + 2,4-D

Pour la suppression de diverses mauvaises herbes à feuilles larges (p. ex. spontanée canola sensibles au glyphosate)

Cultures: Avant l'ensemencement et/ou avant le semis de blé (de hiver, printemps); orge; seigle avec travail minimal du sol; en jachères
Moment de l'application: En jachères; avant l'ensemencement ou âpres l'ensemencement avant le semis

GLYKAMBA BK-F.indd 10 Apr-15-2013 1:49 PM

Dose: Utilisé le 2,5 L/ha dose d'Herbicide GlyKamba seulement pour céréales avant l'ensemencement et/ou avant le semis
Utilisé 2,5 – 3,125 L/ha d'Herbicide GlyKamba pour application en jachères.
Volume d'eau: 50 - 100 L/ha
Remarques: Herbicide GlyKamba mélange en réservoir à basse volatilité de 2,4-D, ou les formulations d'amine.
Consulter l'étiquette de l'herbicide 2,4-D pour les autres précautions et instructions de manipulation.

Produit	Taux (L/ha)	Mauvaises Herbes Supprimées		Moment de l'Application
Herbicide GlyKamba + 2,4-D[a]	2,5 – 3,125 + 0,6 – 0,9 L/ha (280 – 420 g m.a./ha)	Brome des toits, Céréales spontanées, Ivraie de Perse,	Sétaire verte, Folle avoine, Orge queue d'écureuil*	N'importe quand entre l'émergence et l'épiaison. *Appliquer 3,125 L/ha avant à l'épiaison ou brunissement des feuilles inférieur. Répression seulement.
		Renouée liseron,** canola (colza) spontané (sauf pour Roundup Ready), Saponaire des vaches, Sagesse-des-chirurgiens, Kochia à balais,	Renouée persicaire, Chénopode blanc, Moutarde des champs, Amarante à racine rouge, Renouée scabre, Tabouret des champs, Soude roulante	Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance. **Entre le stade de 1-4 feuilles utiliser au taux de 2,5 L/ha.
		Bardanette épineuse, Bardane (avant 4 feuilles), Canola (colza) spontanée variétés Roundup Ready (1 à 4 feuilles), Lampourde glouteron, Plantain majeur, Vergerette annuelle, Caméline faux lin, Fausse herbe à poux, Salsifis majeur,	Moutardes (sauf pour moutarde des chiens et moutarde-tanaisie), Laitue scariole, Herbe à poux (petite et grande), Ansérine de Russie, Bourse-à pasteur, La grande ortie, Mélilot, Euphorbe à feuilles de thym, Radis sauvage, Tournesol	À moins d'indication contraire, traiter avant que les mauvaises herbes le stade de 2-4 feuilles.

GLYKAMBA BK-F.indd 11 Apr-15-2013 1:49 PM

Produit	Taux (L/ha)	Mauvaises Herbes Supprimées		Moment de l'Application
Herbicide GlyKamba + 2,4-D[a]	2,5 – 3,125 + 1,2 – 1,5 L/ha (560 – 700 g m.a./ha)	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus en plus: Roundup Ready de: canola (colza) spontanée (4 à 6 feuilles), Laiteron potager, Laitue bleue, Armoise bisannuelle, Stellaire moyenne, Pourpier potager, Patience crépue (avant 4 feuilles), Moutarde des chiens et moutarde tanaise, Chénopode glauque, Séneçon vulgaire,	Herbe à gomme, Galinsoga cilié, Épervière, Brunelle commune, Liseron des haies, Renouée des oiseaux (avant 4 feuilles), Euphorbe ésule, Lépidie densiflore, Matricaire odorante, Amarante fausse-blite, Pourpier potager, Centaurée de Russie, Petite oseille, Renouée scabre, Amarante blanche, Abutilon, Moutarde spontanées, Barbarée vulgaire (avant 4 feuilles)	À moins d'indication contraire, traiter avant que les mauvaises herbes le stade de 2-4 feuilles.
		Laitue bleue, Armoise bisannuelle, herbe à gomme, Liseron des haies, Euphorbe ésule, Centaurée de Russie, Barbarée vulgaire (avant 4 feuilles), Chardon vulgaire, Bardane, Chardon des champs,	Renoncule âcre, Liseron des champs, Pissenlit officinal, Cranson, Céraiste vulgaire, Laiteron des champs, Sarrasin de Tartarie, Cardère des bois, Lin spontanée, Tournesol spontanée	Arrêt de croissance des parties aériennes quand appliquer après le stade de 1-4 feuilles.

[a] Formulation de 470 g m.a./ha 2,4-D. Pour les autres formulations 2,4-D, régler les taux en conséquence. Utiliser uniquement les formulations de l'ester à basse volatilité de 2,4- D, ou les formulations d'amine.

GlyKamba[MD] est une marque déposée de Nufarm Agriculture Inc.

10-5851 A-15 avril, 2013

GLYKAMBA BK-F.indd 12 Apr-15-2013 1:49 PM